

Votre commune en chiffres: Grobbendonk

SPF Economie, DG Statistique et information économique

Introduction

Grobbendonk :

- Grobbendonk est une commune de la province d'Anvers et fait partie de la Région flamande.
- Ses communes voisines sont Herentals, Herenthout, Nijlen, Vorselaar et Zandhoven.
- Grobbendonk a une superficie de 28,4 km^2 et compte 11.051 * habitants, soit une densité de 389,7 habitants par km^2 .
- 64% * de sa population a entre 18 et 64 ans.
- Parmi les 589 communes belges, elle se situe à la 118ème † place par rapport au revenu moyen net par habitant le plus élevé et à la 115ème ‡ place par rapport aux prix des terrains à bâtir les plus chers.

*. Situation au 1/1/2011

†. Revenus de l'année 2009 - Exercice d'imposition 2010

‡. Année de référence : 2011

1 Table des matières

2 Population

- Composition de la population
- Pyramide des âges pour Grobbendonk

3 Territoire

- Densité de population pour Grobbendonk et ses communes limitrophes
- Occupation du sol

4 Immobilier

- Prix des terrains à bâtir en Belgique
- Prix des terrains à bâtir pour Grobbendonk et environs
- Prix des terrains à bâtir : classement

5 Revenus

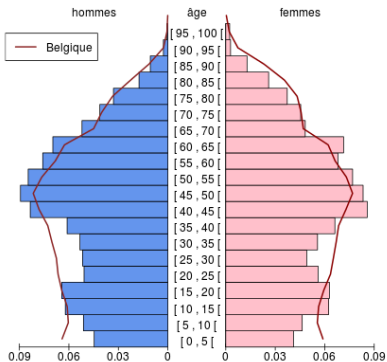
- Revenu annuel moyen net par habitant en Belgique
- Revenu annuel moyen net par habitant pour Grobbendonk et environs
- Evolution du revenu annuel moyen net par habitant

Composition de la population

	1er janvier 2001		1er janvier 2011		Evolution effectifs
	Effectifs	% du total	Effectifs	% du total	
Total tous ages confondus	10.483	100%	11.051	100%	↗↗
Total < 18 ans	2.208	21%	2.109	19%	↘
Total ≥ 18 et ≤ 64 ans	6.791	65%	7.104	64%	↗
Total 65 ans et +	1.484	14%	1.838	17%	↗↗
Femmes tous ages confondus	5.206	100%	5.503	100%	↗↗
Femmes < 18 ans	1.103	21%	1.025	19%	↘↘
Femmes ≥ 18 et ≤ 64 ans	3.311	64%	3.513	64%	↗↗
Femmes 65 ans et +	792	15%	965	18%	↗↗
Hommes tous ages confondus	5.277	100%	5.548	100%	↗↗
Hommes < 18 ans	1.105	21%	1.084	20%	↘
Hommes ≥ 18 et ≤ 64 ans	3.480	66%	3.591	65%	↗
Hommes 65 ans et +	692	13%	873	16%	↗↗

↘↘: < -5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: +1% à +5%; ↗↗: > +5%;

Pyramide des âges pour Grobbendonk



Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base du Registre national (SPF Intérieur).

Densité de la population pour Grobbendonk et ses communes limitrophes

Commune	Densité de la population (<i>hab./km²</i>)			Classement	
	2001	2011	Evolution	2001	2011
Zandhoven	302,8	312,5	↗	278	282
Nijlen	524,4	558,3	↗↗	162	160
Grobbendonk	369,7	389,7	↗↗	233	229
Herentals	526,8	558,6	↗↗	161	159
Herenthout	353,1	370,4	↗	242	243
Vorselaar	266,2	273,7	↗	315	318

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: de +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

Remarques méthodologiques :

- Le classement permet situer la densité de la population d'une commune par rapport aux 589 communes que compte la Belgique. Le classement va de 1, pour la commune la plus densément peuplée, à 589, pour la commune la moins densément peuplée.

Occupation du sol

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Total des parcelles non-bâties	1.957,9	69.0%	1.900,9	67.0%	↘
Total des parcelles bâties	570,9	20.1%	626,3	22.1%	↗ ↗
Superficie non-cadastrée	306,8	10.8%	308,4	10.9%	→
Superficie totale	2.835,6	100.0%	2.835,6	100.0%	→

↘ ↘ : < -5%; ↘ : de -1% à -5%; → : de -1% à +1%; ↗ : +1% à +5%; ↗ ↗ : > +5%;

Remarques méthodologiques :

- Exemples de surfaces non cadastrées : routes, espaces publics,
- La surface bâtie inclut l'ensemble de la parcelle, y compris les terrains annexes aux constructions (jardins, etc.) ; la surface bâtie peut comprendre une portion de parcelles non bâties.
- La surface non bâtie inclut des parcelles étendues (plus de 50 ares) contenant une construction, ainsi que les parcs, terrains de sport, terrains industriels, chemins cadastrés, terrains vagues et autres surfaces urbanisées.

Occupation du sol : Parcelles bâties

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Appartements	1,3	0.0%	6,8	0.2%	↗↗
Buildings	1,8	0.1%	3,0	0.1%	↗↗
Maisons et fermes	359,1	12.7%	389,7	13.7%	↗↗
Annexes, y compris les serres	18,1	0.6%	18,6	0.7%	↗
Ateliers et bâtiments industriels	63,4	2.2%	63,8	2.2%	→
Bâtiments de stockage	16,1	0.6%	26,7	0.9%	↗↗
Immeubles de bureaux	0,8	0.0%	1,1	0.0%	↗↗
Bâtiments commerciaux	13,6	0.5%	15,6	0.6%	↗↗
Bâtiments publics	29,7	1.0%	36,7	1.3%	↗↗
Bâtiments d'utilité publique	9,8	0.3%	10,5	0.4%	↗↗
Bâtiments destinés à l'aide social et santé	1,0	0.0%	0,8	0.0%	↘↘
Bâtiments destinés à l'enseignement, recherche et culture	13,5	0.5%	3,4	0.1%	↘↘
Bâtiments destinés aux cultes	0,7	0.0%	0,6	0.0%	↘↘
Bâtiments destinés aux récréations et sports	39,5	1.4%	46,5	1.6%	↗↗
Autres (parcelles bâties)	2,4	0.1%	2,5	0.1%	↗
Total des parcelles bâties	570,9	20.1%	626,3	22.1%	↗↗

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

▶ Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

Occupation du sol : Total des parcelles non-bâties

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Zandhoven	2.933,7	73.2%	2.861,6	71.4%	↘
Nijlen	2.981,9	76.3%	2.882,2	73.7%	↘
Grobbendonk	1.957,9	69.0%	1.900,9	67.0%	↘
Herentals	3.294,0	67.8%	3.174,1	65.4%	↘
Herenthout	1.932,3	82.1%	1.892,8	80.4%	↘
Vorselaar	2.321,2	84.0%	2.296,8	83.2%	↘

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

► Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

Occupation du sol : Maisons, fermes et appartements

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Zandhoven	485,8	12.1%	541,2	13.5%	↗↗
Nijlen	542,5	13.9%	616,3	15.8%	↗↗
Grobbendonk	360,4	12.7%	396,5	14.0%	↗↗
Herentals	531,6	10.9%	602,4	12.4%	↗↗
Herenthout	229,2	9.7%	248,6	10.6%	↗↗
Vorselaar	233,6	8.5%	257,1	9.3%	↗↗

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

► Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

Occupation du sol : Bâtiments destinés à l'enseignement, recherche et culture

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Zandhoven	7,2	0.2%	7,2	0.2%	→
Nijlen	10,8	0.3%	11,6	0.3%	↗ ↘
Grobbendonk	13,5	0.5%	3,4	0.1%	↘ ↙
Herentals	24,8	0.5%	25,1	0.5%	↗
Herenthout	3,2	0.1%	3,1	0.1%	↘
Vorselaar	5,4	0.2%	5,1	0.2%	↘

↘ ↙ : <-5%; ↘ : de -1% à -5%; → : de -1% à +1%; ↗ : +1% à +5%; ↗ ↗ : >+5%;

▶ Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

Occupation du sol : Bâtiments destinés aux récréations et sports

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Zandhoven	50,3	1.3%	46,0	1.1%	↘ ↘
Nijlen	34,0	0.9%	34,4	0.9%	↗ ↗
Grobbendonk	39,5	1.4%	46,5	1.6%	↗ ↗
Herentals	59,3	1.2%	65,5	1.3%	↗ ↗
Herenthout	15,9	0.7%	19,4	0.8%	↗ ↗
Vorselaar	38,0	1.4%	35,8	1.3%	↘ ↘

↘ ↘ : <-5%; ↘ : de -1% à -5%; → : de -1% à +1%; ↗ : +1% à +5%; ↗ ↗ : >+5%;

► Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

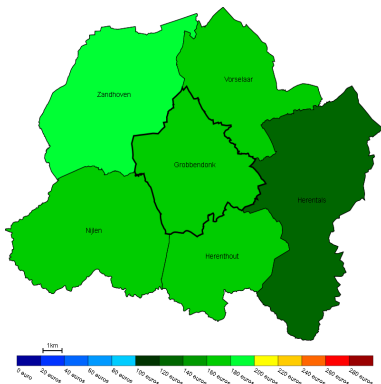
Prix moyens en €/m² des terrains à bâtir en Belgique



Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base de données transmises par le Cadastre (SPF Finances)

Remarque : Cette statistique se base sur les transactions immobilières de 2011 sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés.

Prix moyens en €/m² des terrains à bâtir pour Grobbendonk et environs



Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base de données transmises par le Cadastre (SPF Finances)

Remarque : Cette statistique se base sur les transactions immobilières de 2011 sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés.

Prix moyens des terrains à bâtir : classement

Classement	Commune	Prix (€/m ²)
72	Lille	210
80	Ranst	204
89	Zandhoven	193
105	Nijlen	179
115	Grobbendonk	174
120	Malle	174
122	Zoersel	172
134	Berlaar	167
135	Vorselaar	167
138	Herenthout	166
240	Herentals	123

Remarques méthodologiques :

- Le classement permet situer le prix des terrains à bâtir d'une commune par rapport aux 589 communes que compte la Belgique. Le classement va de 1, pour la commune la plus chère, à 589, pour la commune la moins chère.
- Les 10 communes reprises dans le tableau sont : votre commune, ses communes limitrophes et quelques autres communes choisies aléatoirement.

Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base de données transmises par le Cadastre (SPF Finances)

Remarque : Cette statistique se base sur les transactions immobilières de 2011 sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés.

Revenu annuel moyen net par habitant (€) - Revenus 2009



Remarques méthodologiques :

- Le revenu moyen net imposable par habitant : il s'agit du quotient du revenu total net imposable et de la population au 1er janvier de l'exercice.

Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base de données transmises par l'administration fiscale (SPF Finances).

Revenu annuel moyen net par habitant (€) pour Grobbendonk et environs

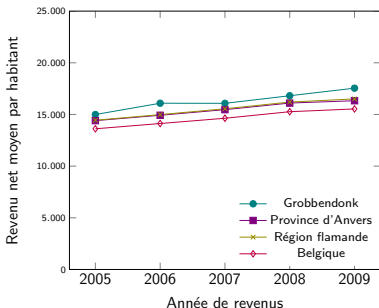
Commune	Revenu net moyen par habitant			Classement	
	2005	2009	Evolution	2005	2009
Zandhoven	15.244	17.583	↗↗	117	114
Nijlen	13.936	16.268	↗↗	268	247
Grobbendonk	14.994	17.543	↗↗	141	118
Herentals	14.588	16.696	↗↗	188	197
Herenthout	13.873	15.716	↗↗	277	303
Vorselaar	13.919	16.103	↗↗	272	267

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: de +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

Remarques méthodologiques :

- Le revenu annuel moyen net imposable par habitant : il s'agit du quotient du revenu total net imposable et de la population au 1er janvier de l'exercice.
- Le classement permet situer le revenu annuel moyen net par habitant d'une commune par rapport aux 589 communes que compte la Belgique. Le classement va de 1, pour la commune aux revenus les plus élevés, à 589, pour la commune aux revenus les plus bas.

Evolution du revenu annuel moyen net (€) par habitant



Remarques méthodologiques :

- Le revenu moyen net imposable par habitant : il s'agit du quotient du revenu total net imposable et de la population au 1er janvier de l'exercice.